

Il est également vrai que, par suite de l'échec de la réunion des ministres des Affaires étrangères en décembre dernier à Londres, l'éventualité de la signature d'un traité de paix avec toute l'Allemagne semble éloignée pour le moment. La question de savoir ce qu'il faut faire au sujet des régions de l'Allemagne qui essaient de former un gouvernement de l'Allemagne occidentale devient d'une importance pressante.

J'imagine que le gouvernement ne peut pas continuer indéfiniment à considérer les Allemands comme des ennemis selon le droit international, étant donné surtout qu'il y a tant d'arrangements à conclure avec les nationaux allemands au sujet du commerce, de l'immigration, et d'autres choses. Le ministère a donc commencé à étudier les mesures à prendre en l'absence d'un traité officiel de paix.

Les membres du Comité doivent naturellement savoir que les gouvernements les plus intéressés, ceux des puissances occupantes en Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France, sont aussi au courant de ce problème. Ils sont à se consulter, et ont tenu plusieurs réunions en vue d'essayer d'organiser une administration allemande de ce qu'on appelle maintenant la Trizonie. Ces consultations ont été poussées passablement loin, et il est possible qu'avant bien des mois il en résulte l'établissement d'un contrôle de toutes les parties de l'Allemagne qui ne sont pas sous l'occupation russe. Une phase de ce contrôle sera l'établissement d'une espèce d'administration allemande, non pas pour toute l'Allemagne mais seulement pour une partie de ce pays. L'intention de ces trois gouvernements, et d'autres gouvernements aussi, est d'accorder aux Allemands un contrôle de plus en plus complet sur les affaires de ces parties de l'Allemagne.

Il peut fort bien arriver que, dans quelques mois, six mois peut-être, il y ait dans l'Allemagne occidentale une administration allemande reconnue comme telle par les démocraties occidentales, y compris le Canada.

*M. Hackett:*

D. Quelle est la proportion de la population allemande et quelle est celle du territoire allemand qui sont sous le contrôle de la Russie?—R. Je pense qu'environ un tiers du territoire est sous le contrôle de la Russie, et que deux tiers sont sous le contrôle des États-Unis, du Royaume-Uni et d'autres puissances. Quant à la population, je pense que c'est un peu moins d'un tiers, sans tenir compte de Berlin pour le moment.

Dès que cette administration allemande aura été établie, si toutefois elle l'est, et je pense qu'elle le sera avant longtemps, nous aurons probablement alors à faire des arrangements avec elle au sujet des contacts commerciaux, du service consulaire, des questions de l'immigration et le reste. Je doute toutefois que cela soit possible avant la fin des consultations.

*M. Jaenicke:*

D. Ce gouvernement de l'Allemagne occidentale fonctionnera-t-il conformément à une constitution dictée par les puissances, y compris le Canada?—R. Les trois gouvernements les plus intéressés, outre ceux du Benelux, ont discuté la question de savoir quel genre de gouvernement il convient d'accorder à la Trizonie, mais la constitution réelle conforme aux principes ainsi établis devra probablement être rédigée par une convention constitutionnelle allemande. Cette convention devra toutefois se guider sur ces principes.